

Cycle de conférences  
« Échanger pour mieux comprendre »

ACTES DE LA CONFÉRENCE

« L'expertise marocaine au service de la lutte  
contre le changement climatique »

Marrakech, Dimanche 13 Novembre 2016



FONDATION  
Attijariwafa bank





FONDATION **Attijariwafa** bank

Tous les actes des conférences du Cycle « Échanger pour mieux comprendre »  
sont disponibles sur le site institutionnel : [www.Attijariwafabank.com](http://www.Attijariwafabank.com)



# Pôle Édition & Débats

## ACTES DE LA CONFÉRENCE Marrakech, dimanche 13 novembre 2016

### **Mot de bienvenue**

*M. Ismail Douiri, Directeur Général du groupe Attijariwafa bank*

### **Annonce du programme et modération de la conférence**

*Mme Estelle Youssouffa, Journaliste, Expert en Relations Internationales*

### **Panel de discussion**

- *Mme Amina Benkhadra, Directrice Générale de l'ONHYM (Office National des Hydrocarbures et des Mines)*
- *Alain Ebobissé, Président Directeur Général du fonds d'investissement Africa50*
- *M. Mustapha Bakkoury, Président de MASEN (Agence Marocaine pour le Développement Durable)*
- *M. Saïd Mouline, Directeur Général de l'AMEE (Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique, ex-ADEREE)*
- *M. Youssef Rouissi, Directeur Général Adjoint du groupe Attijariwafa bank*

### **Séance de Questions/Réponses**

### **Clôture de la conférence**

*M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank*

**Pôle Édition & Débats**

**Mouna Kably, Responsable**

**Senam Acolatse, Chef de projets**



## Mot de bienvenue

M. Ismail Douiri

Directeur Général du groupe Attijariwafa bank

**Excellences,  
Honorable assistance,  
Mesdames et Messieurs,**

Je vous souhaite la bienvenue à cette 23<sup>e</sup> édition du cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre » de la Fondation Attijariwafa bank. Permettez-moi de rappeler, avant toute chose, que le cycle « Échanger pour mieux comprendre » nous a permis de débattre, à Casablanca et dans les autres villes du Royaume, de diverses thématiques d'actualité, en privilégiant à chaque fois, le partage d'expériences et l'échange d'idées entre experts reconnus, opérateurs et acteurs de la société civile.

Cette plateforme de débats créée en 2014, fait partie d'un ensemble d'actions de responsabilité sociale et environnementale du groupe Attijariwafa bank dont vous trouverez une description détaillée sur notre site institutionnel [www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com).

Nous avons tenu à dédier la rencontre de ce soir aux avancées accomplies par le Maroc durant ces dernières décennies en matière de

préservation de l'environnement et de transition énergétique. Les choix opérés sous les Hautes Directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste ont ainsi permis l'émergence de nouvelles compétences et la consolidation d'une expertise marocaine reconnue dans le reste de notre continent.

En effet, le Maroc a pris conscience de l'urgence de la problématique environnementale et a adopté un arsenal juridique approprié qui couvre diverses composantes, notamment le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique, et plus généralement, la préservation de l'environnement.

Pour accompagner cette dynamique, le secteur bancaire marocain a pleinement joué le jeu en offrant des leviers de financements verts innovants et en accompagnant les opérateurs publics et privés dans la concrétisation de leurs projets. À titre d'exemple, le groupe Attijariwafa bank, à lui seul, a engagé près de 13 milliards de dirhams de financements verts sur les 5 dernières années.

Outre le financement bancaire classique, les marchés financiers ont également un rôle

structurant à jouer pour promouvoir ce type de projets. Et dans ce domaine, notre Groupe est également à l'avant-garde puisqu'il a initié, conseillé, structuré et placé la première émission du green bonds au Maroc en faveur de MASEN pour un montant de 1,15 milliards de DH. De même, nous annoncerons demain le lancement du premier fonds d'investissement africain dédié à l'efficacité énergétique et doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros.

Avant de laisser la place au débat, je voudrais à nouveau, au nom de la Fondation Attijariwafa bank, vous souhaiter la bienvenue et remercier tout

particulièrement les personnalités qui ont répondu à notre invitation :

**Mme Amina Benkhadra**

**M. Alain Ebobissé**

**M. Mustapha Bakkoury**

**M. Saïd Mouline**

**M. Youssef Rouissi et**

**Mme Estelle Youssouffa**, Journaliste et Expert en Relations Internationales, qui va modérer ce panel.

Merci et à vous la parole Mme Youssouffa.

Je vous souhaite une excellente conférence.



## Mme Estelle Youssouffa

### Journaliste, Expert en Relations Internationales Modératrice de la conférence

Merci M. Douiri, et merci à nos invités et au public venu nombreux ce soir. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous à cette rencontre. Je voudrais juste préciser que la discussion se déroulera en français et en anglais, avec une traduction simultanée pour l'assistance.

Ce soir, nous échangerons sur l'expérience marocaine, ses enseignements, les recettes de son modèle mais aussi sur ses projets pour l'Afrique. Nous avons la chance d'avoir parmi nous des experts reconnus que je me ferai le plaisir de vous présenter :

- **Mme Amina Benkhadra**, Directrice Générale de l'ONHYM (Office National des Hydrocarbures et des Mines). Elle a été Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement du Royaume entre 2007 et 2012. Surnommé Mme Énergie, elle est l'architecte de l'environnement réglementaire qui permet la transition énergétique du Maroc ;
- **Alain Ebobissé**, Président Directeur Général de Africa50 depuis le mois d'avril 2016. Africa50 est la plateforme panafricaine d'investissements dans les infrastructures qui a été créée par la BAD (Banque Africaine de Développement) et basé au Maroc. Cette plateforme est dotée d'un capital initial de 830 millions de dollars. Précédemment à ses fonctions à la tête d'America50,

M. Ebobissé était à l'IFC, fonds mondial pour le développement de projets d'infrastructures de la Société Financière Internationale (SFI). Il partagera avec nous la vision de Africa50 pour le financement de la transition énergétique en Afrique ;

- **M. Mustapha Bakkoury**, Président de MASEN (Agence Marocaine pour le Développement Durable) et Président de la région Casablanca – Settat. MASEN, créée en 2010, pilote le plan NOOR qui a mis en service la première centrale solaire du Maroc à Ouarzazate. Monsieur Bakkoury nous rappellera les choix du Maroc en matière d'énergies renouvelables.
- **M. Saïd Mouline**, Directeur Général de l'AMEE (Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique, ex-ADEREE) depuis 2010. Il est élu Président de l'Association Méditerranéenne des Agences Nationales de Maîtrise de l'Énergie en 2010. Au sein du Comité d'Organisation de la COP22, il est Responsable des Partenariats Public-Privé. Il reviendra notamment sur les efforts déployés par le Maroc sur le plan de l'efficacité énergétique ;
- **M. Youssef Rouissi**, Directeur Général Adjoint du groupe Attijariwafa bank, premier groupe bancaire et financier du Maghreb et acteur



important sur le continent africain. Monsieur Rouissi nous expliquera le rôle du Groupe dans l'accompagnement de tous les projets verts émanant des secteurs public et privé.

Pour entrer dans le vif du sujet et planter le décor,

le Maroc a un plan ambitieux qui est d'arriver à 52 % d'énergie renouvelable dans son mix énergétique à l'horizon 2030. Madame Benkhadra, quelle est la vision du Royaume en la matière et quels sont les mécanismes et institutions mis en place le Maroc pour atteindre cet objectif ?



## Mme Amina Benkhadra

### Directrice Générale de l'ONHYM

Je voudrais, tout d'abord, remercier le groupe Attijariwafa bank d'avoir organisé cette belle manifestation avec une présence très importante.

Pour revenir à votre question, j'aimerais rappeler un événement fondamental qui s'est produit il y a 8 ans et qui fait du Maroc un modèle au niveau régional et mondial, à même d'être repris dans d'autres régions du monde.

Le premier facteur, extrêmement important, a trait à la vision et au leadership qui ont engendré cette dynamique. En 2007, Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait demandé au gouvernement de l'époque de mettre en place une nouvelle stratégie énergétique.

Les prévisions en ce moment tablaient sur le doublement de la demande d'énergie en 2020 et son triplement en 2030. La demande d'électricité devait, quant à elle, doubler en 2020 et quadrupler en 2030, en raison de la croissance économique de notre pays dans différents secteurs et de la croissance démographique. Nous avons donc bâti cette stratégie sur trois objectifs fondamentaux classiques : la sécurité d'approvisionnement, la disponibilité de l'énergie pour tous aux meilleurs coûts et la préservation de l'environnement. Cette stratégie a été ensuite déclinée à travers des orientations majeures. La première consistait à disposer d'un mix énergétique ouvert, où toutes les sources d'énergie y trouvent leur place, sachant

que le Maroc ne dispose d'aucune ressource naturelle. Dans ce mix, il était donc très important d'introduire les énergies renouvelables.

À cette époque, les énergies renouvelables suscitaient plutôt le scepticisme chez les gens. L'éolien était, en revanche, déjà disponible car le Maroc avait construit ses premières centrales éoliennes au début de la décennie 2000. Mais le solaire était encore assez cher. Il a donc fallu cette vision et cette détermination de Sa Majesté le Roi, avec une forte conviction pour le développement durable, pour inciter le pays à développer ses propres ressources. Le pays dispose, d'ailleurs à cet effet, d'un énorme potentiel en énergies solaire et éolienne.

Dès 2008, nous constatons que les capacités de production d'énergie étaient en croissance continue et que les prix de l'énergie, même élevés, étaient sur une tendance baissière. Nous avons donc construit le mix avec ces deux grands plans que Sa Majesté le Roi a lancé :

*Le secteur des énergies renouvelables étant en pleine croissance, la recherche et l'innovation ont encore un très grand rôle à jouer.*

le plan solaire de 2000 mégawatts et le plan éolien de 2000 mégawatts, avec un objectif de 42 % à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, nous avons donc préparé tout l'environnement réglementaire, notamment avec la promulgation de la loi sur les Energies renouvelables. Cette loi permettait, pour la première fois, au secteur privé d'être producteur d'énergie. Pour rappel, jusqu'à cette date, seul l'ONE (Office National de l'Electricité, actuellement ONEE) avait le monopole de la production électrique. Par la suite, la loi sur l'Efficacité Énergétique, la Charte sur l'Environnement et le Développement durable seront promulguées. Puis, s'est imposée la nécessité de disposer d'acteurs capables de porter cette stratégie ; d'où la création en 2009, de MASEN et de l'ADEREE (actuellement AMEE), dotées de missions très claires pour concrétiser le plan solaire et contribuer à la formation, à la recherche et à l'innovation.

Aussi, dans notre vision, le Maroc ne devait pas se limiter à la construction de nouvelles capacités de production d'électricité ; il s'agissait d'un projet d'intégration globale où les industriels marocains auraient un rôle à jouer. Ainsi, la quote-part de cette participation marocaine dans tous nos appels d'offres avait été au début fixée à 30 % ; elle a été portée plus tard à 40-45 %. Probablement, ce seuil a été dépassé aujourd'hui. Cette intégration industrielle devrait permettre aux entreprises marocaines de se développer au contact d'entreprises étrangères qui soumissionnent à nos appels d'offres.

D'autre part, le secteur des énergies renouvelables étant en pleine croissance, la recherche et l'innovation ont encore un très grand rôle à jouer dans le stockage de l'énergie, la qualité des matériaux, la performance des installations et la formation des ressources humaines. Nous avons, à cet effet, mené de nombreuses études pour identifier les besoins

dans toute la filière solaire, éolienne, et dans tous les métiers de l'efficacité énergétique, dans le bâtiment, le transport, l'industrie, etc. Ces études nous ont conduits à mettre en place trois Centres de formation dédiés, à l'instar de ce que le Maroc avait fait dans l'Aviation et dans l'Automobile. Ces formations sont destinées à produire des profils de ressources humaines adaptées à leur environnement industriel.

Je peux vous dire que huit années après ces premières décisions, nous constatons le travail extraordinaire qui a été accompli par les équipes de MASEN. NOOR I, la plus grande centrale solaire au Maroc, a été inaugurée, et NOOR II, III et IV sont dans les pipes. La centrale de Midelt est également en adjudication. Ce sont tous ces éléments (vision et leadership ; cadre réglementaire ; acteurs dédiés) qui font la force du Maroc. Ce modèle marocain basé sur une

volonté, une vision et une détermination, prouve que l'on peut réaliser de grandes choses.

Les années 2015 et 2016 nous ont démontré que nous sommes sur la bonne voie. En 2008 déjà, il y avait des frémissements d'évolution dans le bon sens. Puis les années 2011-2012 ont connu un recul des investissements dans l'énergie solaire et dans les capacités de production d'énergie électrique. Mais durant ces trois dernières années (2014, 2015 et 2016), nous avons renoué avec l'augmentation des capacités de production. Plus spécifiquement, l'année 2015 a marqué un tournant crucial car pour la première fois, les nouvelles capacités de production d'énergie électrique à partir des énergies renouvelables ont dépassé celles des énergies fossiles. Dans le même temps, le marché enregistre une baisse continue des prix, de sorte que le Maroc a la chance, aujourd'hui, d'avoir les plus bas prix dans l'éolien. C'est

une tendance de fond qui nous amènera, ultérieurement et très probablement, à une meilleure compétitivité du coût de l'électricité d'origine renouvelable. L'éolien est déjà compétitif face à l'énergie classique ; le solaire est sur la bonne voie également. Nous pouvons dire que le Maroc avait fait le bon choix à cette époque.

Enfin, la conjoncture favorable de ces dernières années a permis à Sa Majesté le Roi de relever de 42 % à 52 % à l'horizon 2030, l'objectif de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays. Ce sont environ 12 000 mégawatts de capacités de production qui devront être installées. Toutefois, l'introduction massive des énergies renouvelables n'effacera pas du paysage l'énergie fossile. Le Maroc dispose de projets de centrales à base de charbon propre ou de gaz pour répondre à cette demande croissante dont le pays a besoin compte tenu de son train de développement.

## Mme Estelle Youssouffa

Merci pour vos explications. Pourriez-vous, Mme Benkhadra, nous donner plus de détails sur le mix qu'envisage le Maroc ? La découverte récente du gaz naturel au Maroc affectera-t-elle ce mix ?

## Mme Amina Benkhadra

Le charbon a toujours fait partie du mix énergétique marocain. Dans les objectifs du mix énergétique construit en 2008 pour répondre à la croissance de la demande d'énergie du pays, il est prévu de nouvelles capacités de charbon de l'ordre de 2000 mégawatts, dont 700 mégawatts à Jorf Lasfar avec la société TAQA et 1300 mégawatts avec l'ONEE et ses partenaires. Ces capacités sont aujourd'hui réalisées à environ 70 %. Le Maroc bénéficie aussi d'un approvisionnement en gaz naturel venant de l'Europe. Cet approvisionnement a été accru en 2011 à travers le premier accord commercial avec l'Algérie pour fournir du gaz à nos deux centrales à cycle combiné. Nous avons enfin décidé de réaliser le plan gazier national

avec le GNL (gaz naturel liquéfié). Aujourd'hui, la conjoncture internationale est favorable car le GNL est disponible sur le marché international à des coûts abordables. Nous aurons ainsi quelque 4300 mégawatts de nouvelles capacités de cycle combiné entre 2025 et 2030, dont 2300 vers l'année 2021.

Pour ce qui concerne le gaz naturel marocain, il n'existe pour le moment que des indications dans certaines régions. Nous devons attendre les travaux en cours, notamment les essais de longue durée, pour avoir des certitudes. Et si ces réserves se confirment, elles compléteront notre mix déjà très ouvert.

## Mme Estelle Youssouffa

Merci Mme Benkhadra. Vous avez évoqué MASEN et nous avons la chance d'avoir M. Bakkoury avec nous. Le Maroc a comme spécificité d'avoir mis en œuvre une stratégie assortie de réalisations concrètes. Parmi ces concrétisations, la station NOOR est la plus connue. Il s'agit d'un projet énorme qui fait date. Monsieur Bakkoury, quelle est la mesure de ce projet solaire qui est le plus grand d'Afrique ?



## M. Mustapha Bakkoury Président de MASEN

Merci de m'inviter à prendre part à cette rencontre importante de par la qualité de l'auditoire et de par l'importance des sujets abordés.

Tout à l'heure, la station était qualifiée de station la plus importante du Maroc ; vous me dites qu'elle est la plus grande d'Afrique. Je dirai que cette station est la plus grande du monde ! C'est une réalité.

Je précise que c'est la station solaire la plus grande du monde en matière de technologie développée. Mais je précise que nous n'avons pas cherché à construire la station la plus grande du monde. En revanche, pour crédibiliser cette vision, nous avons cherché à l'implémenter pour atteindre les meilleurs objectifs qui sont :

1- réaliser des projets performants sur le plan technique qui constituent une alternative crédible

aux autres sources d'énergie classiques ;  
2- sur le plan économique, produire une énergie accessible et progressivement compétitive, qu'elle soit d'origine solaire ou éolienne.

Dans ce cadre-là, nous avons recherché tous les moyens d'optimisation, en commençant par définir le rôle que doivent jouer ces énergies pour répondre aux besoins et à la consommation domestiques, et ce avant de traiter l'aspect technologique. Il était important de répondre à la question suivante : que sommes-nous censés adresser comme besoins ? Nous avons engagé un gros travail d'identification avec l'ONEE pour mieux connaître le profil de consommation.

À l'issue de ce travail, nous avons été amenés à convenir que les premiers projets doivent tenir

compte de la principale problématique posée aujourd'hui, à savoir la gestion de la pointe.

À titre d'exemple, pour l'énergie solaire, la pointe arrive juste au moment du coucher du soleil. Pour régler cette problématique de pointe par le solaire, il faut être en mesure de stocker l'énergie. Il faut alors aller vers des technologies qui le permettent. Ces technologies existent : ce sont les CSP (centrale solaire thermique à concentration).

À l'époque, nous avons, au niveau du marché, des projets CSP avec stockage, mais pas de taille suffisante. Nous avons alors challengé le marché, en définissant avec précision notre besoin et en mettant au point un cahier des charges correspondant. Nous avons estimé un besoin de stockage de 3 heures, en assumant un risque mesuré ; notre besoin étant de 3,5 heures en moyenne sur l'année pour gérer correctement la pointe. Le marché a répondu favorablement et nous avons réussi à constituer nos 3 heures de stockage avec une capacité maximale de 160 mégawatts qui constitue l'autre facteur d'optimisation.

Il est évident que pour l'énergie renouvelable, la ressource est gratuite mais le coût du kwh représente quasiment le CAPEX (dépenses d'investissement). De ce fait, si on optimise l'investissement, on agit de manière forte sur le coût du kilowattheure. Les coûts d'entretien restent eux relativement faibles par rapport à l'investissement. Dans le CAPEX, le facteur taille est important car plus la taille du projet est élevée, plus le coût du kilowattheure est bas. À condition de ne pas dépasser le point d'équilibre. Ainsi, au terme de nombreuses itérations avec les experts et les industriels, nous avons défini la taille optimale du projet. Au final, pour réaliser un tel projet, il n'y a pas mieux que d'impliquer dès le départ les industriels qui engagent leur signature.

Tout ce processus s'est déroulé sous les yeux bienveillants des bailleurs de fonds. Ces derniers nous ont accompagnés de bout en bout. Je citerai une autre source d'optimisation : nous avons travaillé dès le départ « à livre ouvert » avec des bailleurs de fonds qui étaient susceptibles de nous fournir des fonds concessionnels. Compte tenu de la durée d'amortissement du projet, le coût du financement est important dans la détermination du coût final du kilowattheure.

Le processus d'étude préalable, d'appel d'offres et de négociations a duré environ 2 années, relayées par 2,5 années de construction de la station NOOR1. Les stations NOOR 2 et 3 qui se trouvent sur le même site, sont en cours de construction. NOOR2 est de la même technologie que NOOR1, mais avec une taille plus grande et une capacité de 200 mégawatts. Nous avons capitalisé sur la maturité du marché. Pour NOOR3, nous passons à une nouvelle technologie qui est la tour solaire. Elle a comme particularité de faire monter la température à des niveaux beaucoup plus élevés pour espérer des rendements meilleurs. Avec 150 mégawatts, elle sera, elle aussi, la plus importante du monde puisque les États-Unis comptent des tours similaires à 120 mégawatts. Nous n'avons pas d'obsession de taille, mais une obsession d'optimisation.

La dernière station est photovoltaïque et fera l'objet d'un closing cette semaine, en marge de la COP22. Nous arrivons, cette fois-ci, à des prix très compétitifs, inférieurs à 5 centimes de dollar. Pour financer ce projet, nous avons lancé la première émission de Green Bonds. Juste une dernière précision, aujourd'hui, la Vision est en marche. De ce fait, nos objectifs ont été revus à la hausse, et nous avons procédé à un réajustement institutionnel afin de donner plus d'efficacité à l'ensemble de l'écosystème marocain des énergies renouvelables. Ainsi, MASEN est, depuis quelques semaines, officiellement

*Pour régler la problématique de pointe par le solaire, il faut être en mesure de stocker l'énergie en ayant recours aux CSP (centrales solaires thermiques à concentration).*

responsable du pilotage de l'ensemble des énergies renouvelables et son « S » devient « Sustainable » au lieu de « Solar ».

MASEN doit désormais porter le solaire, l'éolien, l'hydroélectrique, mais aussi explorer de nouvelles possibilités d'énergies renouvelables, notamment, la valorisation des déchets et sur toute autre source d'énergie renouvelable qui pourrait s'avérer pertinente pour le Maroc. Mais dans notre nouvelle mission, nous sommes également

appelés à réfléchir à un développement à l'échelle du continent africain, et éventuellement à l'échelle internationale. Nous sommes convaincus que le renouvelable ne doit pas avoir de frontières et son développement doit se faire à plusieurs. Notre objectif, qui est celui de tous les acteurs des énergies renouvelables, est de continuer à développer des projets pour permettre cette amélioration continue des conditions de son implémentation, tant techniques qu'économiques. Je vous remercie pour votre attention.

## Mme Estelle Youssouffa

Merci M. Bakkoury. En dehors de l'offre de l'énergie dont MASEN porte la responsabilité, l'autre axe de la stratégie marocaine concerne la réduction de l'émission des gaz à effet de serre, à travers notamment la baisse de la consommation d'énergie. Comment y arrivez-vous à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique, M. Saïd Mouline ?



## M. Saïd Mouline Directeur Général de l'AMEE

Les projets d'efficacité énergétique ne sont généralement pas très visibles, mais je peux vous rassurer qu'ils donnent des résultats probants. Et cela ne se constate réellement qu'à la fin de l'année, lorsque l'on consulte la facture énergétique

du pays. Il y a 4 ans, lorsque le baril du pétrole cotait à 100 dollars US, la facture énergétique du Maroc se chiffrait à 100 milliards de dirhams. Aujourd'hui, cette facture s'établit à environ 60 milliards de dirhams. Ce qui signifie que chaque

point d'efficacité énergétique engrangée par le pays génère quelque 600 millions de dirhams d'économie.

Toute transition énergétique comporte toujours deux axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, par l'utilisation des énergies propres et renouvelables ; et l'efficacité énergétique dans l'industrie, le transport, le bâtiment, l'éclairage public, l'agriculture, etc. Tous les secteurs sont concernés par la mise en place de projets d'efficacité énergétique à travers la réglementation, les mesures d'accompagnement financier et technique, avec des lignes de financement dédiées à l'efficacité énergétique et mises en place par le système financier. Les volets Formation et Sensibilisation sont également à mettre en place car ce secteur regorge de potentiels emplois. Malheureusement, du fait de leur caractère "invisible" les projets d'efficacité énergétique n'attirent pas autant de financements que les grands projets solaires et éoliens de MASEN.

*L'efficacité énergétique est la façon la plus rapide et la moins coûteuse pour tous les pays de réaliser leurs INDC.*

En outre, l'AMEE a mis en place, depuis 3 ans, une première réglementation thermique du bâtiment. Pour opérer cette mutation, nous devons mettre en place des règles et former les acteurs du bâtiment (de l'architecte à l'ouvrier sur le chantier). Il fallait également instaurer des mesures d'accompagnement financier spécifiques à ces projets, et évidemment beaucoup de sensibilisation. Pour que cette politique soit efficace, il fallait, en parallèle, supprimer les subventions aux énergies fossiles afin d'inciter les entreprises à s'engager davantage dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

À titre d'exemple, l'Agence a mis en place un programme d'aide au passage des pompes diesel aux pompes solaires, à destination des agriculteurs. Notons qu'auparavant, l'agriculteur rentabilisait sa pompe solaire en 10 ans; aujourd'hui ce délai est ramené à 4 ans. Il y a deux raisons à cette amélioration : d'abord la suppression de la

subvention à la pompe diesel qui en a fait grimper le prix, et la baisse du prix de la pompe solaire. Pour accompagner les installations de pompes solaires, un centre de formation a été créé pour former aux métiers d'installateur de pompe solaire. La banque Crédit Agricole, partenaire financier des agriculteurs, a été également formée à l'économie d'une pompe solaire. À date d'aujourd'hui, plus de 10 000 pompes solaires ont été installées sur l'ensemble du territoire et la plus grande pompe solaire d'Afrique se situe à Taroudant.

Ainsi, en plus des grands projets d'énergies renouvelables, les petites applications concrètes ont cette spécificité de toucher directement le citoyen. Le modèle devient, peu à peu, économiquement rentable, crée de l'emploi et améliore l'impact environnemental.

D'autre part, le financement de l'efficacité énergétique de l'éclairage public est également un challenge auquel réfléchit l'Agence en coordination avec les acteurs communaux. Les communes ont besoin du soutien financier des acteurs bancaires pour les accompagner dans la mise en place de leurs politiques d'efficacité énergétique.

Enfin, lors de la COP21 à Paris, les pays ont pris des engagements volontaires, les INDC. L'efficacité énergétique est la façon la plus rapide et la moins chère pour ces pays de réaliser leurs engagements. Et cela commence par la suppression des subventions aux énergies fossiles qui sont aujourd'hui de l'ordre de 500 milliards de dollars dans le monde et leur réorientation vers les énergies renouvelables. Ce qui aura des effets immédiats sur tous les acteurs, surtout la réduction de la facture énergétique des entreprises et l'amélioration, de facto, de leur compétitivité. C'est donc très important, en amont, de trouver un modèle économique qui satisfasse aussi bien le consommateur final d'électricité que le producteur et le distributeur.

## Mme Estelle Youssouffa

Merci M. Mouline, vous m'offrez la transition toute trouvée pour donner la parole à M. Rouissi, Directeur Général Adjoint du groupe Attijariwafa bank pour nous expliquer comment financer tout cela.



## M. Youssef Rouissi

### Directeur Général Adjoint du groupe Attijariwafa bank

Merci beaucoup. Je suis très heureux et honoré à mon tour d'être au sein d'un panel aussi prestigieux et devant une audience de grande qualité pour échanger avec vous autour de l'expérience du groupe Attijariwafa bank dans l'accompagnement de la transition énergétique.

Notre Groupe a été extrêmement engagé ces dernières années dans l'accompagnement de l'économie verte. Cet engagement s'est concrétisé à travers des financements conséquents que nous avons mis en place en faveur de divers projets d'énergie renouvelable, sous différentes formes (éolienne, hydroélectrique, etc.). Je tiens à souligner que les montants des financements ont été conséquents.

De plus, le modèle économique développé est un modèle économique rentable qui s'est appuyé sur une infrastructure institutionnelle de qualité comme l'a souligné Mme Amina Benkhadra, avec un socle de partenariats public/privé solide permettant d'attirer l'investissement privé et de conclure des contrats d'électricité fiables et à long terme avec le secteur public. Ce qui a fortement contribué à crédibiliser le cadre général et à faciliter l'afflux d'investisseurs privés dans un modèle économique rentable. Le coût du kwh a baissé ces dernières années dans l'éolien, permettant au secteur privé de s'engager fortement à travers le Project Finance structuré.

Je précise que le secteur privé a créé le Project Finance il y a une vingtaine d'années, en faveur de nombreuses infrastructures développées par le Royaume.

À titre d'exemple, le groupe Attijariwafa bank a agréé, en faveur de l'éolien, des financements avoisinant 1,5 milliard de dollars pour une capacité globale de 1 700 mégawatts. Ces financements portent sur des projets développés et en cours de développement, et sur des projets multiformes liés à la transition énergétique. Nous sommes également engagés dans l'accompagnement de la croissance de 6 % par an de la demande électrique au Maroc, à travers cet apport en capacité et la mise à disposition des financements en dirhams et des financements en consortiums avec des institutions internationales.

Mais au-delà du développement des capacités dans lesquelles nous sommes fortement engagés, je tiens à dire que notre intervention a été multiforme parce qu'il fallait attaquer le problème sous différents angles. Il y a la question du coût du kwh à optimiser en utilisant quelques leviers. Nous avons été très heureux d'intervenir dans le cadre du financement des projets des énergies renouvelables, dans le cadre de la Loi 13-09 qui permet à des développeurs privés de vendre directement l'électricité à des clients industriels, à des coûts moindres et de leur permettre,



ainsi, de réaliser des économies d'énergie assez substantielles. Ainsi, sur les 5 dernières années, 500 mégawatts de financement d'énergie éolienne ont été financés à travers ce cadre. Ce qui permet de passer le relais au secteur privé.

Nous sommes très confiants dans l'avenir car le champ d'application de cette Loi 13-09 est en train de s'étendre vers la moyenne tension. Nous verrons dans l'avenir des PME industrielles bénéficier de ce cadre et Attijariwafa bank est prête à assurer le financement de ce type de projets.

La deuxième initiative qui illustre le caractère multiforme de notre intervention est le lancement du Fonds Africain d'Efficacité Énergétique actuellement en cours de création. À vrai dire, nous nous sommes beaucoup interrogés sur cette initiative en posant la question, non seulement, de l'Offre, mais aussi de l'efficacité énergétique. Et ce Fonds, développé avec notre partenaire institutionnel espagnol Suma Capital, apporte une réponse, puisqu'il est doté d'une enveloppe de départ de 20 millions d'euros, avec pour objectif d'atteindre une enveloppe cible de 50 millions d'euros. Le FAEE a pour objectif d'aider nos clients à réduire leur empreinte carbone, de réduire leur facture d'électricité en réalisant des équipements directs chez nos clients en matériels spécifiques (biomasse, cogénération...)

Ce Fonds offre trois avantages à nos clients : il s'agit d'un investissement à coût zéro, le Fonds se chargeant de l'investissement en CAPEX et se rémunérant à travers un schéma de partage des économies d'énergie. De plus, les audits énergétiques que nous menons avec nos partenaires techniques, révèlent des économies qui peuvent atteindre jusqu'à 40 % dans certains cas, selon

les industries et les types d'investissement. Enfin, le client bénéficie d'un retour gratuit du matériel, au terme d'une période de 5 à 7 ans. Il s'agit là d'une initiative forte et concrète sur laquelle nous avons relevé beaucoup d'intérêt de la part de nos clients industriels, avec une dimension régionale puisque ce Fonds ambitionne de servir aussi nos clients au-delà de nos frontières.

Enfin, notre dernière initiative, nous avons à cœur de considérer que le secteur bancaire doit inscrire sa démarche dans un cadre global en synergie avec le marché financier afin d'introduire de nouvelles classes d'actifs et de nouveaux acteurs dans le jeu du financement vert. Nous avons ainsi été très heureux et honorés d'accompagner notre client

MASEN dans l'arrangement, la structuration et le placement de la première émission de Green Bonds sur le marché marocain. Cette émission a suscité un intérêt très fort de la part des investisseurs institutionnels.

*Le FAEE ambitionne de servir nos clients industriels nationaux et régionaux.*

Toute cette dynamique a été rendue possible grâce au cadre institutionnel, par la crédibilité du cadre PPP qui est valable depuis plus d'une vingtaine d'années et qui est le gage de la confiance du secteur privé dans le développement du secteur.

Enfin, le secteur bancaire a joué son rôle puisque nous avons la chance d'avoir au Maroc un secteur crédible qui est souvent considéré comme un Benchmark en zone MENA, mais qui a la capacité, par la taille de son bilan et la résilience dont il fait preuve, de financer sur les bilans, des projets renouvelables qui peuvent atteindre plus d'1 milliard de dollars, sur des maturités supérieures à 15 ans. La question de maturité est cruciale car il s'agit de financer des projets lourds.

Je vous remercie pour votre attention.

## Mme Estelle Youssouffa

Merci M. Rouissi. Votre intervention clôt le panorama complet de l'offre du Maroc, large, innovante et concrète. La question du financement reste au cœur de cette problématique.

Africa50 s'est donné comme mission de financer les infrastructures sur le continent. L'Afrique a des besoins importants en matière d'infrastructures. Et sans doute, la réalisation de ces projets d'infrastructure sera génératrice d'émissions de carbone. Comment le fonds Africa50 inclut-il le facteur environnement ou la durabilité dans les équations de ses projets ?



## M. Alain Ebobissé Président Directeur Général d'Africa50

Merci Mme Youssouffa pour votre question. Je voudrais à mon tour remercier le groupe Attijariwafa bank pour son invitation à participer à ce panel de débats.

Avant de répondre à votre question, j'aimerais vous présenter Africa50, cette nouvelle institution financière pour le développement qui opère en Afrique. Nous sommes un véhicule d'investissements mis en place par 23 pays, dont le Maroc qui en est un actionnaire majeur. La BAD (Banque Africaine de Développement) est également un actionnaire majeur de ce fonds, ainsi que quelques banques centrales du continent, dont Bank Al Maghrib. À date d'aujourd'hui, nous avons levé quelque 830 millions de dollars

de fonds propres. Nous prévoyons d'atteindre 1 milliard de dollars dans les 3 à 4 prochains mois. Et nous visons, à terme, 3 à 4 milliards de dollars en capital d'investissement que nous pourrions déployer dans les infrastructures sur le continent.

En effet, les besoins d'investissement en infrastructures sont très importants sur le continent. Selon un rapport de McKinsey & Co. publié il y a 2 mois, le continent doit investir quelque 135 milliards de dollars par an pour se doter d'infrastructures. La moitié de ce besoin d'investissement concerne la sécurité énergétique. Mais à ce jour, à peine la moitié de cet investissement global annuel est mise en

œuvre. Il y a donc un gros écart entre les besoins et les investissements effectifs. Notre ambition est d'aider à résorber ce gap en augmentant la part du secteur privé dans ces investissements. Les États ont leur part de responsabilité, mais il est clair que nos États n'ont pas la capacité financière pour soutenir, à eux seuls, ces projets. Le secteur privé a, de ce fait, un grand rôle à jouer. À ce titre, le Maroc offre un exemple de ce qui peut être fait pour le continent. Le secteur privé marocain a brillamment assuré le financement des projets, surtout dans le secteur de l'énergie. Etant basé au Maroc, ma mission consistera à travailler avec les entreprises marocaines et les États africains pour s'assurer que le secteur privé joue un plus grand rôle dans l'investissement d'infrastructures, surtout dans le secteur de l'énergie, en Afrique.

Pour revenir à votre question, Africa50 se concentrera sur les projets d'énergies renouvelables, que ce soit dans les projets d'énergie hydroélectrique, solaire, éolienne et géothermique, afin de pouvoir augmenter, naturellement, la quote-part des énergies renouvelables dans le mix énergétique en Afrique. Pour l'heure, si l'on exclut les projets d'énergie hydroélectrique, seuls 1 % à 2 % de l'énergie produite est de source renouvelable. Nous devons substantiellement augmenter cette part des énergies renouvelables, et cela est à notre portée. Cela été réussi dans plusieurs autres régions du monde. La Banque mondiale révélait à ce titre qu'en Amérique Latine, l'investissement privé dans le secteur de l'énergie est de 3 à 5 fois supérieur à ce qui se fait actuellement en Afrique. Il n'y a aucune raison pour que nous ne puissions pas atteindre ce niveau d'investissement en Afrique. Le Maroc peut, une fois encore, montrer la voie. Et Africa50 sera là pour soutenir ces investissements.

*Si l'on exclut les projets d'énergie hydroélectrique, seuls 1 % à 2 % de l'énergie produite est de source renouvelable.*

Aussi, que ce soit dans le secteur de l'énergie ou ailleurs, nous nous assurerons toujours que les projets que nous finançons respectent les normes sociales et environnementales, en accordant une grande priorité aux projets respectueux de l'Environnement. Nous le ferons parce qu'il s'agit d'un business rentable et que cela contribue à la réduction des émissions de carbone.

L'Afrique du Sud, qui est également un pays ayant brillamment réussi dans les projets énergétiques, avait invité les investisseurs à s'engager dans tous les secteurs de production d'énergies renouvelables. Et ces investisseurs ont bien rentabilisé leurs mises. Nous voulons démontrer aux investisseurs qu'ils peuvent réaliser de bonnes affaires sur le continent tout en participant à la résolution des problèmes liés à la disponibilité de l'énergie. Africa50 assumera les risques nécessaires dans l'investissement des infrastructures, y compris dans la partie pré-démarrage de projets. Car le constat habituel sur le continent est que les investisseurs privés ont souvent tendance à attendre que les projets arrivent à maturité avant de s'y investir. Nous voulons également changer cet état d'esprit en incitant les opérateurs privés à joindre leurs efforts aux nôtres dès le démarrage des projets, pour contribuer à les rendre plus bancables et à les financer.

Enfin, je voudrais dire qu'il y a beaucoup de fonds disponibles qui n'attendent que de bons projets pour être déployés. Ces financements sont estimés en milliards dollars. Notre objectif sera également de bien structurer les projets, d'améliorer leur bancabilité pour les rendre attractifs à ces fonds. Le Maroc est un bon exemple en la matière, et nous devons faire, au moins aussi bien que le Maroc sur l'ensemble du continent. Je vous remercie.

## Mme Estelle Youssouffa

Merci M. Ebobissé. Vous relevez cette disponibilité de fonds et la nécessité d'être créatif au niveau des véhicules qui doivent porter ces nouveaux investissements. J'aimerais à cet effet revenir sur les premiers Green Bonds dont MASEN a bénéficié, sachant qu'Africa50 et Attijariwafa bank ont participé à ces Green Bonds. Monsieur Bakkoury, pourriez-vous nous expliquer l'utilité de ces Green Bonds et les mécanismes que vous avez mis en œuvre ?

## M. Mustapha Bakkoury

Je voudrais dire qu'au-delà des projets que nous lançons, nous travaillons à l'édification d'un écosystème qui permette aux énergies renouvelables de devenir un secteur structurel dans le secteur énergétique marocain et, de manière générale, dans le développement du pays. Il est donc important, à cet effet, d'arriver progressivement à un fonctionnement fluide des mécanismes de cet écosystème. Notre volonté est d'inciter à plus de projets privés qui s'intègrent naturellement dans la vision globale et d'encourager le financement privé de ces projets.

Pour ce qui concerne les émissions obligataires ou Green Bonds de MASEN, plusieurs raisons nous ont encouragés à y recourir. D'abord, les projets de photovoltaïques. Ces projets sont généralement moins onéreux, ont des prix très compétitifs et présentent un profil de cash flows prévisibles et stables. Ce sont des arguments favorables à l'émission de Green Bonds.

Aussi, nous étions convaincus que le Maroc disposait suffisamment d'expertises et de compétences dans les banques marocaines. Ce qui a été à l'origine de l'appel d'offres lancé et remporté par Attijariwafa bank pour une mission d'accompagnement sur cette émission obligataire. Initialement, cet emprunt obligataire était ouvert aux investisseurs nationaux et internationaux. Mais l'intérêt qu'il a suscité au Maroc a été tellement important que la totalité de cette émission obligataire a été souscrite au niveau national. Cela nous a, par ailleurs, permis d'éviter les risques de change liés aux souscriptions étrangères.

Cet emprunt a été labélisé par CBI (Climate Bonds Initiative, organisme international intervenant dans la finance climatique). Dans sa forme, il s'agit d'un emprunt obligataire classique mais destiné au financement d'un projet environnemental.

MASEN a l'intention de renouveler ce type de financement à l'avenir pour d'autres projets solaires et éoliens. L'atteinte de l'objectif de 12000 mégawatts en 2030, dont MASEN réalisera une quote-part de 9000 mégawatts, nécessite que l'on réunisse tous les bailleurs de fonds autour de nos projets. Le projet de Midelt, auquel vous faisiez référence tout à l'heure, s'est déjà engagé dans cette dynamique avec les bailleurs de fonds.

Notre souhait, à terme, est qu'au sein de la Bourse de Casablanca, il y ait un compartiment "Finance Climatique" qui s'adresse à des émetteurs en dehors du Maroc.

Puis il faudra aller vers une double intégration avec l'Europe. D'abord, une intégration énergétique qui sera confirmée lors de cette COP22 par la signature d'une déclaration conjointe entre l'Allemagne, la France, l'Espagne, le Portugal et le Maroc. Cette déclaration permettra de mettre en place un cadre d'échange d'électricité pour développer des projets additionnels. Enfin, il sera opportun de favoriser une intégration à travers la création d'un marché financier des énergies renouvelables entre le Maroc et l'Europe. Cette dynamique se met en place progressivement. Et les énergies renouvelables pourraient jouer un rôle plus important et dépassant le seul cadre des énergies.

*Notre souhait, à terme, c'est qu'il y ait un compartiment "Finance Climatique" à la Bourse de Casablanca.*



## Mme Estelle Youssouffa

Merci M. Bakkoury. Nous ouvrons maintenant le débat avec l'assistance pour une séance de questions/réponses.

## SÉANCE DE QUESTIONS/RÉPONSES

### Question d'un participant

Je vous remercie pour ces échanges très instructifs. J'ai deux questions pour le panel.

La première est adressée à M. Alain Ebobissé. De l'expérience marocaine, j'ai retenu que leur réussite dans les énergies renouvelables n'est pas due prioritairement au financement, mais plutôt à la vision, au cadre réglementaire, aux institutions et aux acteurs qui exécutent cette stratégie. Comment vous assurez-vous, en collaboration avec la BAD, que le pays où vous investissez dispose de la stratégie, de la vision et des institutions pour la réussite de leurs projets ? Car, peu importe la disponibilité des capitaux, si ces aspects manquent, les projets ne pourront pas aboutir.

Ma seconde question s'adresse aux acteurs marocains. Que faites-vous concrètement afin que le reste de l'Afrique puisse profiter de votre expérience dans le domaine des énergies renouvelables ? Car les pays africains ne sauraient accéder au statut de pays émergents s'ils ne résolvent pas les problèmes d'énergie et ne comblent pas l'écart qui existe avec les autres régions du monde.



### Réponse de M. Alain Ebobissé

C'est vrai, mes co-panélistes ont bien expliqué que le succès du Maroc a commencé avec la mise en place d'une vision et la création d'agences crédibles qui peuvent implémenter cette vision. C'est un travail de longue haleine. En outre, Africa50 a été créé par les États africains qui nous ont donné la latitude de discuter avec eux et leur rappeler les bases nécessaires pour accroître les investissements dans leurs pays. Nous allons travailler avec la BAD et toutes les institutions de développement pour nous assurer que ces projets démarrent sous le leadership des pays respectifs.

Un des facteurs-clés de l'accroissement des investissements privés dans les infrastructures, de manière générale, est l'engagement fort des premiers décideurs du pays ; ce qui permet d'attirer des investisseurs privés. Cet engagement doit être suivi de politiques crédibles et planifiées qui seront mises en œuvre de manière permanente et sur le long terme. Les institutions de financement du développement (BAD, Banque mondiale) pourront fournir des instruments d'atténuation du risque pour soutenir l'engagement de l'État dans cette période de transition, en attendant de disposer des organismes capables de fonctionner dans les normes.

Nous sommes challengés sur cet aspect car tous les dirigeants ne prêtent pas une oreille attentive à cette démarche. En fait, les investisseurs privés ne se bousculeront pas dans un pays qui n'adopte pas ce cadre. Ils viendront parce qu'ils sont sûrs de rentabiliser leurs investissements. Mais je crois fort que le succès de pays comme le Maroc constitue un exemple que nous pouvons utiliser pour convaincre les autres dirigeants à adopter une démarche similaire.



Le tableau n'est pas totalement sombre. Nous avons aujourd'hui des exemples de projets privés dans le domaine de l'énergie, y compris dans le renouvelable, qui marchent sur le continent. Notre ambition est de multiplier significativement ces projets et le montant des investissements. Je me réjouis que le Sénégal ait connecté au réseau électrique, une centrale solaire de 20 mégawatts financée par le privé. C'est certes un petit projet, mais c'est une première étape. En promouvant les réussites du Maroc, du Sénégal, du Kenya, etc., les autres pays seront encouragés à s'engager sur la même voie. Mais ce sont des programmes politiques clairs qui permettront de sortir de petits projets et d'aller vers des projets à plus grande dimension. Nous avons besoin de tout le monde pour enclencher cette nouvelle dynamique.

### **Question de M. Abou Bamba, collaborateur à l'ONU**

J'aimerais d'abord remercier l'ensemble des panélistes pour leurs présentations et remercier le groupe Attijariwafa bank de nous avoir associés à cette manifestation.

Le constat est que 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité ; ce qui représente un marché potentiel. Ma première question est de savoir si ces 600 millions de personnes sont solvables pour pouvoir accéder à cette énergie à moindre coût.

Aussi, la technologie et les mécanismes financiers existent, du moins au Maroc ; la volonté politique au plus haut niveau de l'État marocain est également acquise et se matérialise par la vision du Roi et la forte présence du Maroc dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Seconde question : pourquoi les résultats tardent toujours à venir, au point d'avoir encore 600 millions d'Africains sans accès à l'électricité ? Enfin, la quantité d'électricité attendue de ces investissements concerne-t-elle aussi le développement industriel ou se limite-t-elle à l'usage domestique ?





### Réponse de M. Youssef Rouissi

Merci pour votre question. Quelques mots pour vous expliquer notre expérience dans le financement de projets énergétiques en Afrique. Notre Groupe est actuellement présent dans 15 pays du continent en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et au Maghreb. Et nous sommes très impliqués dans le développement économique et social de tous les pays où nous sommes présents. Nous avons une approche globale de ces marchés, pas uniquement sur le segment Corporate, mais aussi sur les petites entreprises.

Pour ce qui concerne la thématique des énergies, nous finançons en effet plusieurs projets. Ces financements se concluent pour la plupart sous forme de conventions. Nous avons encore besoin d'une accélération dans le domaine des énergies, notamment avec les PPP (partenariat public privé) et d'une promotion des capacités techniques en termes de négociation efficiente des contrats d'achats d'électricité entre les secteurs public et privé. Nous avons besoin de cette montée en puissance pour satisfaire les besoins du Continent. Car l'Afrique dispose d'énormes sources d'énergies renouvelables, d'un potentiel de croissance macroéconomique important mais ce gap en matière de disponibilité de l'électricité et le besoin doit être comblé. Pour exemple, à peine 2 % des populations du Liberia et du Sud Soudan ont accès à l'électricité.

Pour résorber ce gap, il existe au moins trois leviers qu'on peut activer. Le premier, est la gouvernance et les PPP qui sont des éléments-

clés pour établir la confiance avec le secteur privé et lui transférer les investissements nécessaires sur le long terme. C'est essentiel et notre Groupe essaie de promouvoir une telle initiative dans chaque pays en instaurant un dialogue avec les États et les acteurs privés. Ce n'est certes pas toujours facile, mais nous constatons que les choses bougent ; nous avons juste besoin d'accélérer ces changements. Car le coût du non-engagement dans cette dynamique est encore plus exorbitant. À l'inverse, la réalisation de ces projets permet d'alléger le budget des dépenses énergétiques. L'Éthiopie, par exemple, est en train de développer le barrage hydroélectrique de "la Grande Renaissance" d'une capacité de 6 000 mégawatts d'électricité pour un coût de 4,8 milliards de dollars et financé à 50 % sur le budget de l'État. Le coût d'opportunité est trop élevé dans ce cas.

Le deuxième levier est de libérer les capacités financières sur le continent pour renforcer l'autonomie financière. Pour cela, certains détails techniques restent à régler. La taille du bilan de la banque ne lui permet pas toujours d'ailleurs de s'engager sur de grands projets. Nous rencontrons également des problèmes sur les prêts à long terme parce que certaines réglementations du secteur bancaire dans certains pays ne permettent pas aux banques de prêter sur des maturités excédant 7 à 10 ans. Ce qui est un véritable problème lorsque l'on veut financer le secteur énergétique. Nous avons besoin que le marché financier contribue davantage au financement,



en effectuant des réformes structurantes pour capter l'épargne. Nous avons besoin de toutes ces incitations sur les marchés financiers et dans le secteur bancaire.

Le troisième levier consiste dans le partage d'expérience, que ce soit des réussites ou des échecs. Nous faisons cela dans le financement de grands projets et pas uniquement dans le secteur des énergies. Nous accompagnons actuellement le gouvernement ivoirien, en tant que Banque conseil, dans la réhabilitation de la baie de Cocody,

un grand projet de dépollution et de réhabilitation environnementale. Nous ne sommes pas seul sur ce projet puisque Marchica Med, agence marocaine qui a réussi la réhabilitation de la lagune de Marchica, est également impliquée dans ce projet. En faisant profiter cette expérience aux autorités ivoiriennes, nous agissons également en tant qu'arrangeur pour attirer les institutions financières à participer au projet. C'est une excellente façon de montrer comment nous pouvons faire ce partage d'expérience et avancer ensemble.

### **Mme Estelle Youssouffa**

La vision de Sa Majesté le Roi pour un Maroc au service de l'Afrique est très forte, y compris sa vision sur le changement climatique. Que pouvez-vous nous dire sur ce point Mme Benkhadra ?

### **Mme Amina Benkhadra**

Le Maroc a, en effet, une politique de coopération extrêmement ouverte et diversifiée. Sa Majesté le Roi Mohammed VI l'a reconfirmé lors de ses derniers déplacements et notamment par le discours fondateur d'Abidjan en 2014. À cette occasion, Sa Majesté le Roi disait que l'Afrique était riche de son potentiel humain et de ses ressources et qu'elle avait besoin d'une coopération forte sur des projets concrets pour le développement inclusif. C'est ce que fait le Maroc dans différents secteurs, notamment dans l'énergie.

Dans ce secteur particulièrement, des actions ont été réalisées dans plusieurs pays en termes d'électrification rurale généralisée. Le Maroc a connu une vraie réussite sur ce plan. Entre 1995 et 2015, le Maroc est passé d'un taux d'électrification de 25 % à près de 99,5 %, grâce également à une structuration et à une vision dans ce programme, particulièrement sur le volet financement.

L'exemple de ce programme me permet de répondre à la question qui a été posée tout à l'heure sur l'accès à l'électricité aux populations démunies. Dans le PERG (Programme d'Électrification Rurale Global), il y avait eu une innovation à l'époque.

Cette innovation consistait à financer cette électrification rurale de manière tripartite avec l'ONEE (ex-ONE, Office National de l'Électricité), les autorités locales et les populations qui devaient rembourser la quote-part par quelques dirhams de plus sur leurs factures, sur plusieurs mois et sur quelques années. Nous avons même proposé des cartes prépayées où les populations pouvaient payer de l'électricité pour un ou plusieurs euros, en fonction de leur besoin, lorsque leur village a été électrifié.

Ce modèle a été repris par toutes les institutions internationales telles que la BAD, la Banque mondiale, la BEI, la KfW. A présent, il peut être repris dans le cadre de l'électricité propre. La coopération est donc essentielle et le Maroc est ouvert à cette coopération bilatérale et trilatérale, où il peut contribuer à d'autres initiatives avec Power Africa, Sustainable Energy for All, etc. Il y a donc des solutions qui peuvent être implémentées sur le terrain avec différents pays et cela est d'ores et déjà en marche.

Ce qui est un peu délicat en Afrique, c'est qu'il y a 58 initiatives pour l'ensemble du continent ;

soit un nombre trop élevé d'initiatives. Il manque aussi le rapprochement entre porteurs de projets et institutions financières. Nous devons impérativement développer ce rapprochement et accompagner les pays qui en ont besoin dans le développement de leurs capacités pour généraliser ces projets.

Aussi, tous les projets ne se chiffrent pas à des dizaines de milliards de dollars. Il est également

nécessaire de soutenir de petits projets dans les régions les plus reculées, où des solutions locales faciles à mettre en œuvre peuvent être développées.

Toutes ces catégories de projets doivent être insérées dans la coopération, qu'il s'agisse de petits projets ou de projets nationaux ou régionaux. Il faut renforcer cette coopération et le Maroc y est prêt.

### **Mme Estelle Youssouffa**

Merci beaucoup Mme Benkhadra pour vos explications. Je remercie l'ensemble de nos experts qui ont accepté de partager généreusement avec nous leur expertise.

Pour clôturer cette conférence, j'invite M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, à délivrer son message pour l'assistance.



## Clôture de la conférence

### M. Mohamed El Kettani

#### Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank

Je voudrais, au nom du groupe Attijariwafa bank, vous exprimer mes vifs remerciements pour votre contribution et pour la réussite de cette conférence qui a été extrêmement riche en enseignements. Je sais que vos agendas respectifs sont très tendus, que ce soit dans le cadre de la COP22 ou au-delà de cette manifestation. Vos qualités personnelles et professionnelles ont mobilisé toute cette assistance de très grande qualité que je tiens à remercier d'être présente parmi nous, un dimanche soir, dans le cadre de ce cycle de conférences de la Fondation Attijariwafa bank.

C'est un sujet éminemment important, pour lequel je tiens à féliciter les équipes de la Fondation Attijariwafa bank. Le sujet de l'énergie nous tient particulièrement à cœur au sein du groupe Attijariwafa bank. Le fait que notre continent recèle un potentiel extraordinaire, un capital humain formidable, des potentiels de développement exceptionnels, mais souffre d'un déficit immense en énergie est pour nous un crève-cœur. Et je crois que le fait d'avoir éclairé, en toute modestie, l'assistance sur l'expérience marocaine que nous partageons avec un certain nombre de

pays dans lesquels nous sommes présents en tant que banque, peut aussi apporter des solutions intéressantes à notre continent. Nous ne pouvons pas envisager une industrialisation du continent africain, une valorisation de nos matières premières et ressources minières sans énergie électrique. Dans le cas contraire, cela restera un vœu pieu.

En tant qu'opérateur bancaire, nous avons analysé trois éléments fondamentaux lesquels, réunis, confortent la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs fortement engagés dans ce secteur énergétique.

Le premier consiste en l'adoption d'une vision stratégique très claire. Cela donne un cap aux investisseurs.

Le deuxième élément important est une gouvernance institutionnelle irréprochable et rigoureuse, qu'il s'agisse de la stabilité des lois, des réglementations ou des véhicules ad hoc qui vont apporter ces projets. Ces projets nécessitent une préparation minutieuse et une capacité d'exécution sans faille. C'est ainsi que,

projet après projet, l'on conforte la confiance et l'on améliore son rating en vue de mobiliser plus facilement les financements en monnaie locale ou sur le marché international.

Le troisième élément a trait à la disponibilité des ressources humaines qualifiées. Il faut également veiller à leur montée en compétences dans ce secteur d'activité.

Ces trois éléments sont fondamentaux pour conforter l'implication de tous les acteurs. Ils sont aussi à l'origine de la forte mobilisation

de toutes les banques marocaines dans le financement des grands projets d'infrastructures, notamment des projets énergétiques au Maroc, pour satisfaire ses besoins énergétiques en matière de développement.

Nous accompagnons ces projets aujourd'hui pour préparer les objectifs de 2020 et de 2030. Merci à toutes et à tous d'avoir répondu à notre invitation. Et rendez-vous pour une prochaine conférence de la Fondation Attijariwafa bank.

Je vous remercie.













## LA FONDATION Attijariwafa bank, UN ACTEUR CITOYEN AU SERVICE DU DÉBAT & L'ÉDITION, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ART & LA CULTURE

La Fondation Attijariwafa bank déploie toute son énergie et son savoir-faire depuis plusieurs décennies, en soutenant trois domaines essentiels pour le développement de notre pays, à savoir le débat d'idées & l'édition, l'éducation, l'art et la culture.

Le pôle Édition & Débats a pour mission de promouvoir un débat constructif sur des problématiques économiques, sociales, sociétales, et culturelles. À travers son cycle de conférences « Échanger pour mieux comprendre », le pôle offre une plateforme ouverte aux opérateurs, acteurs de la société civile, étudiants et enseignants universitaires, afin de favoriser l'échange avec les experts marocains et étrangers. Par ailleurs, le pôle Édition & Débats apporte son soutien à la publication de livres et manuscrits, et assure la diffusion de travaux de recherche et de productions intellectuelles réalisés par les entités de la banque.

Le pôle Éducation apporte un appui à l'enseignement sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, du préscolaire au supérieur, afin de contribuer à la réduction des taux d'abandon et d'échec scolaire. Le pôle initie ainsi de nombreuses actions structurantes dans ce domaine comme le programme d'appui au préscolaire en faveur du quartier de Sidi Moumen à Casablanca ; le soutien à l'amélioration de la qualité du primaire au niveau des établissements publics ; et le soutien aux élèves de classes préparatoires dans leur préparation aux concours d'accès aux grandes écoles, à travers les semaines de concentration et l'amélioration de la qualité de vie dans les centres de classes préparatoires.

Par ailleurs, le pôle Éducation a fait preuve d'innovation en créant, en partenariat avec Banco Santander, le master « Banque et Marchés Financiers » ainsi que le portail et la carte Jamiati. Le pôle Éducation est également engagé en faveur de l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes promoteurs. Enfin, le soutien aux associations en faveur des populations démunies ou en situation précaire constitue un axe d'intervention majeur du pôle.

Le pôle Art & Culture est un acteur majeur dans la démocratisation de l'accès à la culture et à l'éducation artistique des jeunes. Depuis plusieurs années, le pôle apporte un soutien à la création artistique contemporaine et facilite l'intégration des jeunes talents dans le circuit artistique. De même, il accompagne les projets universitaires et associatifs visant l'épanouissement artistique en milieu scolaire et universitaire. Initiateur de plusieurs expositions monographiques ou collectives, le pôle Art & Culture contribue à la promotion des artistes africains et fait de l'art, un vecteur de rapprochement et d'échange interrégional. Il assure, enfin, la conservation et la valorisation du patrimoine artistique du groupe Attijariwafa bank.

Dans chacun de ses trois pôles, la Fondation Attijariwafa bank a développé une expertise qu'elle met au service de la communauté ou tissé des partenariats solides avec des associations de renom afin d'optimiser la portée de ses initiatives citoyennes.





التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 035 272 260 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.